

Télé Dôle appelle les communes au secours

Saint-Cergue L'exploitant des remontées mécaniques demande une aide de 4 francs par habitant. Une mesure qui découle du mauvais début de saison.



Le domaine de la Dôle, sans canons à neige, est très sensible à la météo. Il en a fait une nouvelle fois l'amère expérience en ce début de saison.

Image: Philippe Maeder

Les remontées mécaniques du massif de la Dôle tournent à plein régime depuis le 31 janvier. Si les conditions de ski sont aujourd'hui excellentes, les amateurs de glisse peuvent se féliciter d'en profiter. Car la société qui gère le domaine est passée près de la catastrophe. Il y a une dizaine de jours, elle a licencié ses trois collaborateurs fixes — le responsable technique et son second, ainsi que l'employé en charge du damage — pour fin avril. «Jusqu'au 31 janvier, quand les installations ont pu être mises en marche, nous étions une société privée de revenus», explique son directeur, Richard Zaugg.

Le début de saison sans neige a pesé lourd pour Télé Dôle, une société fragilisée par de lourds amortissements et qui ne possède pas de réserves en cash. Sans rentrées liées à la vente d'abonnements, les caisses étaient vides et la cessation de paiements était proche. La force du franc suisse par rapport à l'euro a aussi alourdi le bilan de la société, lui faisant perdre près de 300'000 euros par année sur les abonnements internationaux vendus sur les domaines voisins des Rousses.

Heureusement, le ciel s'est éclairci avec les fortes chutes de neige et le temps ensoleillé de ces derniers jours. «Aujourd'hui, nous sommes en mesure de tenir jusqu'à la fin de la saison, assure Richard Zaugg. Le risque de dépôt de bilan n'est plus d'actualité.» Il n'empêche, la situation financière de Télé Dôle reste fragile. Le licenciement des trois collaborateurs en est la démonstration. «Il s'agit d'une mesure technique, relativise Richard Zaugg. Une promesse de réengagement leur a été faite si tout va bien. Et dans le pire des cas, nous trouverons des solutions à l'interne.» La gestion des remontées mécaniques étant assurée par la société du Nyon-Saint-Cergue-Morez, dirigée aussi par Richard Zaugg, les employés pourraient être repris par la compagnie de chemin de fer.

Cette alternative ne sera mise en pratique qu'en dernier recours. Pour l'éviter, l'ensemble des communes du district de Nyon ont été sollicitées, comme elles l'avaient été durant l'hiver 2010-2011. Télé Dôle leur demande une aide à hauteur de 4 francs par habitant. Ce qui devrait rapporter au maximum 370'000 francs si toutes s'y engagent. «Cet argent nous permettra de

Par Raphaël Ebinger 11.02.2015

Commentaire



Raphaël Ebinger, Rubrique Vaud & Régions

Le district de Nyon a besoin de La Dôle

Faut-il sauver Télé Dôle? Ces prochaines semaines, les communes devront répondre à cette question. Et en même temps, elles devront s'en poser une autre, intimement liée. Quelle région voulons-nous? Car un non à la demande de Télé Dôle serait un nouveau signe de repli sur soi dans une des régions les plus dynamiques de Suisse. Ces derniers mois, plusieurs événements témoignent d'une peur d'avancer. La fusion Asse et Boiron balayée. Les référendums contre la hausse d'impôts et la piscine à Gland, celui contre le port à Tannay. L'abandon du projet de patinoire à Saint-Cergue. Cette assurance qui permettait au district de Nyon de se distinguer il y a quelques années s'est évanouie. La peur de galvauder sa richesse est désormais plus forte que l'ambition de la faire fructifier. L'abandon du domaine qui anime la montagne phare de la région serait catastrophique

rembourser des créanciers dont les factures ont été mises en attente, note Richard Zaugg. Et s'il nous en reste, nous le réserverons pour lancer la saison prochaine.»

«Il faut se souvenir que la plupart des communes sont déjà actionnaires de la société et qu'elles garantissent un prêt de 2,5 millions de francs»

La lettre de Télé Dôle a déjà été discutée dans plusieurs communes. A Gilly, le syndic Denis Dumartheray, qui est aussi le représentant du Conseil régional au conseil d'administration de Télé Dôle, a signé mardi un chèque de 4300 francs. «Tout le district est aujourd'hui concerné, rappelle l'élu. Il faut se souvenir que la plupart des communes sont déjà actionnaires de la société et qu'elles garantissent un prêt de 2,5 millions de francs.» Si la société devait être mise en faillite, les communes devraient alors rembourser cette somme.

Si les autorités politiques semblent prêtes à aider TéléDôle, celle-ci devra tout de même être persuasive. Après les efforts de l'année 2010-2011, certaines municipalités ne seront pas promptes à ouvrir les cordons de leur bourse. Elles pourraient mettre comme condition à leur versement qu'un certain nombre de communes s'engage aussi. A Bassins, on sera même plus précis. «Nous avons déjà prêté deux fois 100'000 francs, souligne le syndic Didier Lohri. Nous ne remettons rien tant que nous n'avons pas des garanties quant à l'avenir de la société.»

L'avenir en France

Justement, un petit groupe emmené par le président de Télé Dôle, Stéphane Natalini, accompagné du directeur Richard Zaugg, ainsi que de Denis Dumartheray, du comité de direction du Conseil régional, et de son secrétaire général, Patrick Freudiger, cherche un nouveau modèle pour gérer le domaine. Le Nyon-Saint-Cergue-Morez avait annoncé durant l'été dernier sa renonciation à l'exploiter à partir de juin 2016. Une alternative sera présentée lors d'une assemblée générale extraordinaire en juin. La solution qui se dessine est un rapprochement avec la société française Sogestar, qui exploite la station des Rousses, dont le domaine jouxte celui de la Dôle. La task force a d'ailleurs visité plusieurs stations ces dernières semaines, dont certaines transfrontalières, comme Torgon, dont le domaine est exploité par les Français de Châtel. (24 heures)

(Créé: 11.02.2015, 18h31)

pour l'image du district. Et après le ski de piste, quelle sera la prochaine cible? L'agrandissement de l'Usine à Gaz. Le district a besoin de ces projets qui, sans être vitaux, apportent un supplément d'âme et un peu de vie. Sans cela, autant devenir la banlieue dortoir de Genève.

Articles en relation

Menaces sur l'avenir des téléskis de la Dôle

Saint-Cergue Sans subvention annuelle de la région, la société Télé-Dôle, qui gère les remonte-pentes, risque le dépôt de bilan. Interview du président, Stéphane Natalini. [Plus...](#)

Par Madeleine Schürch 04.12.2014

«Copier le modèle des Rousses ne sauvera pas la Dôle»

Remontées mécaniques La station française s'en sort mieux que Saint-Cergue. Peut-elle venir au secours de Télé-Dôle? [Plus...](#)

Par Madeleine Schürch 23.01.2015